

FORMATION CONNAISSANCE DU HANDICAP DANS LES SERVICES DE TRANSPORT



Format : Intra entreprise en présentiel

Type d'action : Acquisition de connaissances.

Action concourant au développement des compétences entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle (article L.6313-1 du Code du Travail)

Thème : Transporter une personne porteuse d'un handicap

Niveau formation : Tous niveaux

Notre contact : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18 corpsaccorde.formation@gmail.com

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public visé : Les agents de conduite des services PMR (STH)

Prérequis : Etre professionnel du transport spécialisé en PMR

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les différents types de handicap
- Appréhender les représentations subjectives du handicap
- Apprendre les savoir-faire sécurisants pour la personne transportée

Modalités d'animation et encadrement :

Formation assurée par un professionnel de santé, ergothérapeute ou kinésithérapeute
Nos formateurs ont le matériel nécessaire afin d'animer la formation en respectant les consignes d'hygiène et sécurité mis en place par l'entreprise le ou les jours de formation.

Contenu de la formation :

Domaine de compétences 1

- Connaissance et classification des handicaps

Domaine de compétences 2

- Savoir-faire et savoir-être dans la relation dans une personne porteuse d'un handicap

Domaine de compétences 3

- Mettre les personnes transportées en sécurité
Mise en place pratique des procédures d'accueil des personnes porteuses d'un handicap

Méthodes pédagogiques :

Expositive, ludique, démonstrative, participative (possibilité de mise en situation au parc des véhicules adaptés). Le formateur est présent pendant tout le déroulé de la formation

Modalités d'évaluation des acquis par la formation :

Quiz oral, en groupe, au début et à la fin de la formation.

Evaluation écrite individuelle pour évaluer la rétention des messages de compréhension

Evaluation écrite d'indice de satisfaction. Recueil des appréciations et réclamations, tour de table

Une attestation de réalisation sera transmise à l'entreprise à l'issue du stage (délai de 1 à 2 semaines).

A charge de l'entreprise de délivrer cette attestation aux apprenants

Accessibilité :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les moyens mis en place pour l'adaptabilité et l'accessibilité à la formation.

Notre référent Handicap à contacter en cas de besoin : Pascal Riche Tél 02 99 66 46 18

Nos partenaires handicap sont référencés sur le site internet www.corpsaccorde.fr

Matériels pédagogiques :

Matériels de démonstration, maquettes.

Vidéo projecteur, vidéos, power point adaptés et actualisés

L'entreprise s'engage à informer (au moins 72 h avant le début de la session) Corps Accordé Formation du matériel mis à disposition (tables, chaises, paper-board, écran ou mur blanc de projection) et de la configuration de la salle de formation compatible et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'accueil du public (DU conforme et actualisé).

Formateurs:

Pascal Riche - Kinésithérapeute - Ergonome - Formateur en Prévention Santé au travail

ou **Amélie Juchet** - Ergothérapeute - Ostéopathe - Formatrice en Prévention Santé au travail